

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00848

Numéro SIREN : 058 808 486

Nom ou dénomination : 5860

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2020 sous le numéro de dépôt 16156



R1 BODACC

R2 3

R3

R4

B

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

 Prix de
l'annonce

CACHET DU GREFFE

Greffe du tribunal de : MARSEILLE

1	& 26 RCS	& 2 Tribunal	MARSEILLE	& 1 Lettre	& 3 SIREN	058.808.486
& 4 Dénomination 5860						
& 6 Forme Société par actions simplifiée						
& 20 Adresse du siège social		58, boulevard Fifi Turin				
& 14 Complément d'adresse (1)						
& 15 Voie						
& 16 Boîte postale N°		& 17 Localité		MARSEILLE		
& 18 Code postal		13010		& 19 Bureau distributeur		
& 10 Comptes annuels et rapport de l'exercice clos le :				31.12.2019		
& 98 Code A.P.E. (2)						
EXPEDITEUR :						
FIDAL				Marseille, le 23/09/2020		
Immeuble l'Astrolabe				FIDAL - Société d'Avocats		
79, bd de Dunkerque - CS 10437				L'ASTROLABE		
13235 Marseille cedex 02				79, boulevard de Dunkerque		
				CS 10437		
				13235 MARSEILLE CEDEX 02		
				Tel. 04 91 16 04 50		
				Fax 04 91 16 04 51		
<i>Merci de bien vouloir nous renvoyer directement le récépissé de dépôt des comptes et la facture</i>						

Société 58 60 SAS

58 BD FIFI TURIN

13010 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

*Certifié par l'expert-comptable
le 15 septembre 2020.*

5860 SAS
58 - 60 boulevard Fifi-Turin
13010 Marseille
SIRET 05880848600029
TVA FR 27058808486

THIERRY DUBUT

320 AV DU PRADO
LE GRAND PAVOIS
13008 MARSEILLE
0491791243

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	530 701	17 923	512 777	271 681	241 096	88.74
	Constructions	1 427 246	364 975	1 062 270	397 704	664 566	167.10
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	34 323	857	33 467	1 246	32 221	NS
	Immobilisations en cours	523 996		523 996	317 990	206 006	64.78
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 516 266	383 755	2 132 511	988 621	1 143 889	115.71
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	189 710	162 690	27 019	27 019	2 482 493	80.88
	Autres créances	586 736		586 736	3 069 229		
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	91 414		91 414		91 414	
	Disponibilités	908 746		908 746	204 593	704 153	344.17
	Charges constatées d'avance (3)	3 832		3 832	417	3 415	818.93
	Total III	1 780 438	162 690	1 617 748	3 301 258	1 683 510	51.00
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 296 704	546 445	3 750 259	4 289 880	539 621	12.58

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

189 710

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 690 473)	690 473	670 000	20 473	3.06
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 303 801	1 240 839	62 962	5.07
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	67 000	67 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 576 501	275 043	1 851 544	673.18
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	167 217	1 851 544	2 018 761	109.03
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 470 558	3 554 340	83 781	2.36
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	55 804	55 804		
	Total III	55 804	55 804		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	159 647		159 647	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 971	121 659	81 688	67.15
	Dettes fiscales et sociales	22 112	558 077	535 965	96.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 166		2 166	
Comptes de Régularisation					
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	223 896	679 736	455 840	67.06
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 750 259	4 289 880	539 621	12.58

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

209 471

678 677

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	15 447		15 447	12 309		3 138	25.50
Chiffre d'affaires NET	15 447		15 447	12 309		3 138	25.50
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			15 447	12 309		3 138	25.50
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			100 348	233 482		133 134	57.02
Impôts, taxes et versements assimilés			49 336	52 299		2 963	5.67
Salaires et traitements							
Charges sociales				450		450	100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 498	20 760		8 738	42.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			117	91		26	28.03
Total des Charges d'exploitation (II)			179 298	307 082		127 784	41.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			163 851	294 773		130 922	44.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		398 452	398 452	100.00
Différences positives de change	7 477		7 477	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7 477	398 452	390 975	98.12
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	7 477	398 452	390 975	98.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	156 373	103 679	260 053	250.82
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 624 078	3 624 078	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		19 531	19 531	100.00
Total VII		3 643 609	3 643 609	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 843	1 359 779	1 348 936	99.20
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	10 843	1 359 779	1 348 936	99.20
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 843	2 283 830	2 294 673	100.47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		535 965	535 965	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	22 925	4 054 370	4 031 445	99.43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	190 141	2 202 826	2 012 685	91.37
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	167 217	1 851 544	2 018 761	109.03

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

Société 58 60 SAS
58 BD FIFI TURIN
13010 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

THIERRY DUBUT

*320 AV DU PRADO
LE GRAND PAVOIS
13008 MARSEILLE
0491791243*

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 750 258.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 15 447.29 Euros et dégageant un déficit de 167 216.57- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	287 078		243 622
Constructions sur sol propre	736 490		
Installations générales agencements aménagements des constructions			690 756
Installations générales agencements aménagements divers			29 947
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 320		3 056
Immobilisations corporelles en cours	317 990		1 177 211
TOTAL	1 342 879		2 144 592
TOTAL GENERAL	1 342 879		2 144 592

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains		0	530 701	530 701
Constructions sur sol propre			736 490	736 490
Installations générales agencements aménagements constr.			690 756	690 756
Installations générales agencements aménagements divers			29 947	29 947
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 376	4 376
Immobilisations corporelles en cours	960 362	10 843	523 996	523 996
TOTAL	960 362	10 843	2 516 266	2 516 266
TOTAL GENERAL	960 362	10 843	2 516 266	2 516 266

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	15 397	2 526		17 923
Constructions sur sol propre	338 785	14 731		353 516
Installations générales agencements aménagements constr.		11 459		11 459
Installations générales agencements aménagements divers		360		360
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	75	422		497
TOTAL	354 257	29 498		383 755
TOTAL GENERAL	354 257	29 498		383 755

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	2 526				
Constructions sur sol propre	14 731				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	11 459				
Instal.générales agenc.aménag.divers	360				
Matériel de bureau informatique mobilier	422				
TOTAL	29 498				
TOTAL GENERAL	29 498				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	55 804				55 804
TOTAL	55 804				55 804

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	162 690				162 690
TOTAL	162 690				162 690
TOTAL GENERAL	218 494				218 494

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	189 710	0	189 710
Taxe sur la valeur ajoutée	135 921	135 921	
Débiteurs divers	450 815	450 815	
Charges constatées d'avance	3 832	3 832	
TOTAL	780 278	590 568	189 710

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	14 425			14 425
Fournisseurs et comptes rattachés	39 971	39 971		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 112	22 112		
Groupe et associés	145 222	145 222		
Autres dettes	2 166	2 166		
TOTAL	223 896	209 471		14 425

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

KESSAS Frédéric
Diplômé en Maîtrise des Sciences
et
Techniques Comptables et
Financières

Expert-Comptable

Membre de l'ordre des Experts Comptables
Région de Marseille

**Commissaire aux
Comptes**

Membre de la Compagnie Régionale
d'Aix-en-Provence

12-14 Bd Moulin Guleu 13013 Marseille
Tel: 04 91 70 80 99 Fax: 04 91 70 77 85

5860

Société anonyme Simplifiée au Capital de 690 473€

Siège social : 58 bd Fifi Turin 13010 Marseille

RCS Marseille 058 808 486

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 15 septembre 2020

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5860 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 5860 à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe intitulée « règles et méthodes comptables » expose les règles et méthodes relatives à l'évaluation des actifs ainsi que les modalités de détermination des dépréciations.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification des documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatif aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- › il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- › il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- › il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- › il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- › il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille

Le 29 aout 2020,

Mr Frédéric KESSAS
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	530 701	17 923	512 777	271 681	241 096	88.74
	Constructions	1 427 246	364 975	1 062 270	397 704	664 566	167.10
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	34 323	857	33 467	1 246	32 221	NS
	Immobilisations en cours	523 996		523 996	317 990	206 006	64.78
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 516 266	383 755	2 132 511	988 621	1 143 889	115.71
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	189 710	162 690	27 019	27 019	2 482 493	80.88
	Autres créances	586 736		586 736	3 069 229		
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	91 414		91 414		91 414	
	Disponibilités	908 746		908 746	204 593	704 153	344.17
	Charges constatées d'avance (3)	3 832		3 832	417	3 415	818.93
	Total III	1 780 438	162 690	1 617 748	3 301 258	1 683 510	51.00
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		4 296 704	546 445	3 750 259	4 289 880	539 621	12.58

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

189 710

FIC

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 690 473)	690 473	670 000	20 473	3.06
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 303 801	1 240 839	62 962	5.07
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	67 000	67 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 576 501	275 043	1 851 544	673.18
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	167 217	1 851 544	2 018 761	109.03
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 470 558	3 554 340	83 781	2.36
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	55 804	55 804		
	Total III	55 804	55 804		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	159 647		159 647	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 971	121 659	81 688	67.15
	Dettes fiscales et sociales	22 112	558 077	535 965	96.04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 166		2 166	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	223 896	679 736	455 840	67.06
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 750 259	4 289 880	539 621	12.58

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

209 471

678 677

FR

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	15 447		15 447	12 309	3 138	25.50
Chiffre d'affaires NET	15 447		15 447	12 309	3 138	25.50
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			15 447	12 309	3 138	25.50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			100 348	233 482	133 134	57.02
Impôts, taxes et versements assimilés			49 336	52 299	2 963	5.67
Salaires et traitements						
Charges sociales				450	450	100.00
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 498	20 760	8 738	42.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			117	91	26	28.03
Total des Charges d'exploitation (II)			179 298	307 082	127 784	41.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			163 851	294 773	130 922	44.41
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		398 452	398 452	100.00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 477		7 477	
Total V	7 477	398 452	390 975	98.12
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	7 477	398 452	390 975	98.12
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	156 373	103 679	260 053	250.82
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 624 078	3 624 078	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		19 531	19 531	100.00
Total VII		3 643 609	3 643 609	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 843	1 359 779	1 348 936	99.20
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	10 843	1 359 779	1 348 936	99.20
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 843	2 283 830	2 294 673	100.47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		535 965	535 965	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	22 925	4 054 370	4 031 445	99.43
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	190 141	2 202 826	2 012 685	91.37
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	167 217	1 851 544	2 018 761	109.03

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

58 BD FIFI TURIN

13010 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

THIERRY DUBUT

320 AV DU PRADO

LE GRAND PAVOIS

13008 MARSEILLE

0491791243

F1C

ANNEXE**SOMMAIRE**

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Evaluation des amortissements	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Dépréciation des créances	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 750 258.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 15 447.29 Euros et dégageant un déficit de 167 216.57- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	287 078		243 622
Constructions sur sol propre	736 490		
Installations générales agencements aménagements des constructions			690 756
Installations générales agencements aménagements divers			29 947
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 320		3 056
Immobilisations corporelles en cours	317 990		1 177 211
TOTAL	1 342 879		2 144 592
TOTAL GENERAL	1 342 879		2 144 592

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains		0	530 701	530 701
Constructions sur sol propre			736 490	736 490
Installations générales agencements aménagements constr.			690 756	690 756
Installations générales agencements aménagements divers			29 947	29 947
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 376	4 376
Immobilisations corporelles en cours	960 362	10 843	523 996	523 996
TOTAL	960 362	10 843	2 516 266	2 516 266
TOTAL GENERAL	960 362	10 843	2 516 266	2 516 266

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	15 397	2 526		17 923
Constructions sur sol propre	338 785	14 731		353 516
Installations générales agencements aménagements constr.		11 459		11 459
Installations générales agencements aménagements divers		360		360
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	75	422		497
TOTAL	354 257	29 498		383 755
TOTAL GENERAL	354 257	29 498		383 755

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	2 526				
Constructions sur sol propre	14 731				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	11 459				
Instal.générales agenc.aménag.divers	360				
Matériel de bureau informatique mobilier	422				
TOTAL	29 498				
TOTAL GENERAL	29 498				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	55 804				55 804
TOTAL	55 804				55 804

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	162 690				162 690
TOTAL	162 690				162 690
TOTAL GENERAL	218 494				218 494

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	189 710	0	189 710
Taxe sur la valeur ajoutée	135 921	135 921	
Débiteurs divers	450 815	450 815	
Charges constatées d'avance	3 832	3 832	
TOTAL	780 278	590 568	189 710

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	14 425			14 425
Fournisseurs et comptes rattachés	39 971	39 971		
Taxe sur la valeur ajoutée	22 112	22 112		
Groupe et associés	145 222	145 222		
Autres dettes	2 166	2 166		
TOTAL	223 896	209 471		14 425

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5860
Société par actions simplifiée
au capital de 690 473 euros
Siège social : 58, Boulevard Fifi Turin 13010 MARSEILLE
RCS MARSEILLE B 058 808 486 (1958 B 00848)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 septembre 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 167 217 Euros, intégralement au compte « Report à nouveau ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31-12-2018	0 €		0 €
31-12-2017	0 €		0 €
31-12-2016	0 €		0 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifiée conforme
« Certifiée conforme » 

Le Président :
Monsieur Jean-François REGGIO